

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 7 JUIN 1989

(Réunion n° 12)

[Texte]

Le Comité permanent des affaires autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos à 15 h 40, dans la pièce 208 de l'édifice de l'ouest, sous la présidence de John Reimer (président).

Membres du Comité présents : Ken Hughes, Wilton Littlechild, Robert Nault et John Reimer.

Membres suppléants présents : Bob Speller remplace Ethel Blondin, Douglas Fee remplace Stanley Wilbee.

Aussi présents : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : Wendy Moss, attachée de recherche. Du Bureau de Robert E. Skelly : Bob Milling, Adjoint législatif.

En application du paragraphe 108(2) du Règlement et de son ordre de renvoi daté du jeudi 20 avril 1989, le Comité poursuit l'étude du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire, administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. (*Voir les Procès-verbaux et Témoignages du mercredi 26 avril 1989, fascicule n° 2*).

Le Comité discute de la présentation d'un rapport à la Chambre des communes.

IL EST ORDONNÉ,—Que le président, après consultation des porte-parole des trois partis au Comité, soit autorisé à tenir des réunions à huis clos afin de terminer le rapport.

IL EST ORDONNÉ,—Que le président soit autorisé à organiser une séance d'un jour ailleurs que sur la Colline du Parlement, pour discuter de la présentation d'un rapport, et qu'à cette fin, il soit autorisé à faire servir, auprès du Comité, le repas du midi aux membres du Comité et à tout le personnel, à retenir des services de transport et une salle de conférence, le tout en conformité des pratiques établies à la Chambre des communes.

À 16 h 51, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.